

COMMUNE DE BUSSEOL

Conseil Municipal du 28/03/2025

Membres en exercice : 11 Membres présents : 06 Voix délibérantes : 09	Le 28 mars 2025 à 20 heures Le Conseil Municipal de la Commune de Busséol, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Régis CHOMETTE, Maire. Date de convocation : 24/03/2025	Délibération N° 09/2025
---	---	-----------------------------------

Présents : Régis CHOMETTE, Jocelyne SARRE, Gilles NERON, Jean-Yves COSTE, Marc BONNET, Jean-Pierre JOUVET.

Karine SOLOIS a donné pouvoir à Jocelyne SARRE.

Jean-Louis DAVENNE a donné pouvoir à Marc BONNET

Anne REYNAUD a donné pouvoir à Gilles NERON

Absentes : Marie-France JOUVE-VIRZI, Katell MENARD.

Secrétaire de séance : Jocelyne SARRE

Objet : Vote du budget primitif principal 2025

Monsieur le Maire présente le budget primitif principal 2025 qui s'équilibre en fonctionnement à la somme de 293 098.61 € € et en investissement à la somme de 259 124.76 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le budget primitif principal 2025.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Copie conforme, le 28 mars 2025

Le Maire
Régis CHOMETTE

La secrétaire de séance,
Jocelyne SARRE



A handwritten signature in blue ink, identified as Jocelyne Sarre, the secretary of the session.